

# Wolu-Inter-Quartiers ... ... en action

BELGIQUE – BELGIE  
P.P.  
1200 BRUXELLES 20  
1/3380

**Juin 2008**

MENSUEL N° 119 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

## Mobilité/Urbanisme

### Vision d'avenir sur l'axe Montgomery Meiser

#### L'idée de départ

Transformer le boulevard Brand Whitlock en un boulevard urbain était un de nos projets pour l'année 2007, annonçons-nous en décembre 2006. Pourquoi ?

Parce que le boulevard Brand Whitlock est une fracture urbaine d'importance qui, en plus de provoquer de nombreuses nuisances, coupe littéralement « à la hache » d'anciens quartiers cohérents ainsi que le square Vergote. De plus, les trottoirs sont souvent défoncés, l'éclairage autoroutier embrase les arbres, les tunnels piétons manquent de sécurité, il n'y a pas de pistes cyclables ni de sites propres pour les transports en commun ; bref, une artère qui respire tout sauf la convivialité.

#### Le groupe de travail

Afin de réfléchir à la problématique, un groupe de travail s'est ré-

uni de mars à décembre 2007. 10 réunions ont été organisées, mais également des promenades sur le terrain pour y effectuer des relevés des points noirs tronçon par tronçon, divers comptages de la circulation, prises de photos, repérages de pôles existants, relevés des différents transports en commun, ...

Ensuite, le travail a été de mettre, sur des schémas, les priorités pour les habitants.

Signalons qu'alors au départ, nous avons imaginé prendre uniquement en considération le boulevard Brand Whitlock et le square Vergote situés tous deux sur le territoire de la commune de Woluwe-Saint-Lambert, il nous est rapidement apparu que ce n'était pas pertinent. Notre réflexion a donc logiquement porté sur l'axe rond-point Montgomery – place Meiser, tout en prenant en considération également la fin de l'autoroute de Liège pour sa partie comprise entre le ring et ses arrivées au niveau de l'axe susmentionné.

Et qu'afin d'alimenter le débat, nous avons commencé par ras-

sembler dans un document les réflexions qui avaient déjà été émises antérieurement par des associations, des architectes ou encore des citoyens qui s'étaient penchés sur cette zone qui mériterait un traitement autrement plus convivial qu'actuellement.

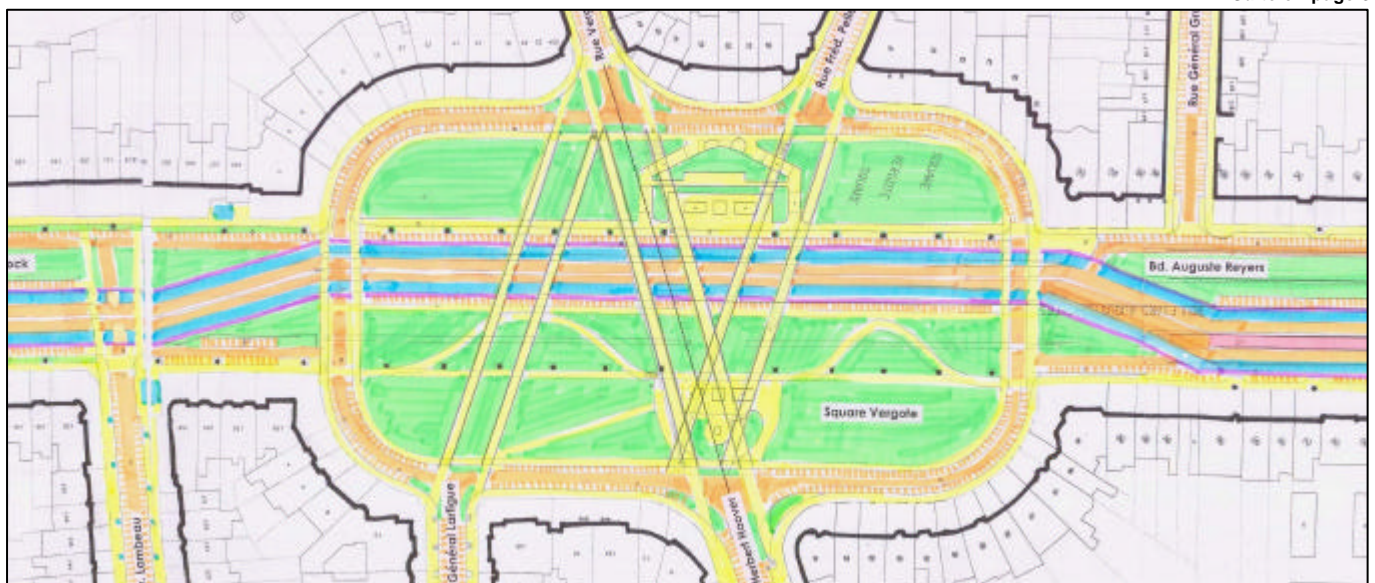
#### Les objectifs à atteindre

Nous avons traduit, au fur et à mesure, les objectifs à atteindre. L'ordre des objectifs n'est pas innocent. Nous avons choisi de commencer délibérément par ce qui est aujourd'hui le plus pénalisant pour une requalification réussie de cet axe. En quelque sorte, le dernier chapitre ne peut être « réussi » que si les étapes qui le précèdent ont pu en grande partie aboutir.

Pratiquement cela veut dire :

- **Diminuer le volume de la circulation.**
- **Diminuer les nuisances sonores.**
- **Recréer des jonctions entre les quartiers**

Suite en page 3



Le square Vergote et ses abords : une voirie qui serpente pour réduire la vitesse, de la place pour les piétons, les cyclistes, les transports en commun, des espaces verts, des liaisons interquartiers, des œuvres d'art, des passerelles, ... une vision tout à fait différente de la réalité actuelle !



# Le petit patrimoine



## Les châssis

Le châssis : bâti fixe ou mobile destiné à recevoir des vitrages.

Après 1960, la menuiserie a délaissé le bois indigène pour du bois exotique souvent moins cher et plus facile à travailler. Chaque année des milliers de châssis anciens disparaissent pour être remplacés par des châssis en aluminium ou en P.V.C., au dessin souvent banal et stéréotypé qui défigurent chaque jour une partie de l'identité du paysage urbain.

Pourtant, entretenus régulièrement, les anciens châssis de fenêtres en bois peuvent vivre 100 ans et plus. Un petit truc : donner toujours une couche supplémentaire de peinture du côté intérieur pour que l'humidité produite dans le logement pénètre moins dans le bois de châssis.

Le vitrage a changé sa modularité au cours des temps : nous sommes passés des multiples petits carreaux carrés portés par des châssis à la très grande glace unique auto porteuse, une façon d'afficher sa modernité, une mode très coûteuse au XIX<sup>e</sup>.

Rappelons qu'un permis d'urbanisme est souvent nécessaire pour le remplacement de châssis. Nous espérons que les Communes seront sensibilisées à ce patrimoine et poursuivront les auteurs d'infractions.

*Geneviève Vermoelen (contact au 02 735 03 65).*

*Sources d'informations : « L'Art dans la rue » Archives d'Architecture moderne.*



**Du classique à l'usage intensif et plat du PVC et de l'alu, pour arriver aux grands châssis sans âme mais chercheurs de lumière et se confronter à une façade ultra contemporaine, tout un voyage bien interpellant !**



Toutes les photos sont prises à Woluwe-Saint-Lambert





- **Améliorer la qualité de l'espace public**
- **Accentuer la convivialité et la sécurité**

### Les schémas

Ensuite, dans un second temps, dans le cadre des schémas d'aménagement de surface, nous avons fait la démarche inverse. Nous sommes partis des fonctions principales que les habitants veulent mettre prioritairement en avant.

Nous avons fait 3 schémas :

- **Un premier schéma** reprend la situation existante.
- **Un deuxième schéma** prospectif qui présente les aménagements de surface qui intègrent la vie de quartier et la circulation locale.
- **Un troisième schéma** reprend quant à lui, la circulation de transit, en sous-sol

Dans les schémas prospectifs, nous avons essayé de reproduire au mieux les objectifs à atteindre et les propositions concrètes à appliquer. Nous nous trouvons ainsi devant des suggestions qui doivent être perçues comme des principes qui, en se juxtaposant, permettront une requalification plus urbaine et donc plus humaine de cet axe. Nous avons cherché un idéal, un boulevard sans bruit, sans pollution, que l'on peut traverser et parcourir à la vitesse des piétons et des cyclistes, sans danger...

Il ne faut pas s'arrêter à chaque point de détail. Nous n'avons pas tenté le défi hasardeux, pour nous, d'établir des cotes, des profils, des mètres ou quelques données techniques précises.

Nous avons tissé des lignes colorées qui représentent chacune une fonction. Nous avons d'abord mis en avant les fonctions qui participeront au mieux à une requalification urbaine de cet axe : circulation piétonne, puis cycliste, ensuite les transports en commun en site propre, la circulation locale, les zones de stationnement et les espaces verts. Nous avons mis en dernière position la fonction qui nous semble prendre trop de place aujourd'hui parce qu'elle procure le plus de nuisances, à savoir la circulation de transit... qui disparaît en sous-sol.

### Les propositions concrètes à appliquer

1. Diminution du flux des voitures sur l'axe et sur la fin de l'auto-route de Liège.
2. Réduction du nombre de bandes réservées à la circulation automobile et réduction de la largeur de ces bandes.
3. Modification de l'axe rectiligne en faveur d'un axe en « mouvement ».
4. Maîtrise des circulations de transit.
5. Diminution de la vitesse des véhicules.
6. Suppression du viaduc Reyers et réaménagement du carrefour Cerisers, Reyers, Roodebeek et Diamant en surface.
7. Réaménagement de la place Meiser.
8. Modification de la fin de l'auto-route de Liège : réduction du nombre de voiries et intégration de nouveaux transports en commun en site propre, étude quant à l'implantation d'un parking de dissuasion au niveau du bd de la Woluwe/Ring/Chée de Louvain.
9. Etablissement de plusieurs liaisons entre les deux rives.
10. Gestion de la circulation des poids lourds.
11. Réduction du bruit.
12. Réaménagement complet des trottoirs.
13. Amélioration des conditions des traversées piétonnes.
14. Intégration des PMR.
15. Intégration des cyclistes à la circulation.
16. Intégration des bus en site propre.
17. Intégration des flux de circulation des différents pôles commerciaux ou sociaux (écoles, bibliothèques, églises,...).
18. Mise en place d'un plan paysager.
19. Etablissement d'un plan lumière.

... tous moyens à utiliser pour rendre l'axe Montgomery - Meiser plus viable et plus humain.

### Conclusions

Nous demandons une réhabilitation qui accroît fortement la convivialité et une réhabilitation qui s'inscrit dans le cadre d'un développement durable de la ville. Nous proposons pour y parvenir l'organisation d'un concours international.

*Bernard Devillers*

### Remerciements.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les habitants qui ont su donner de l'énergie et prendre du temps pour participer à une réflexion qui ne fut pas toujours facile tant la problématique traitée est complexe et multiple. La mise en œuvre, le déroulement et la finalisation de ce travail ont pu être concrétisés grâce à cette participation bénévole et citoyenne des membres de notre groupe de travail.

Le travail effectué pendant l'année 2007 a pu être réalisé grâce au soutien de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de l'appel à projet « Espaces publics » 2007, du Ministre de la Mobilité et des Travaux Publics, Monsieur Pascal Smet.

**N.B. : L'étude au complet est disponible sur notre site internet [www.wiq.be](http://www.wiq.be)**

**Voir les infos dans News.**

Une journée de fête pour toute la famille dans le quartier Hof-ten-Berg :  
**21 juin 2008**  
**Couleurs Hof-ten-Berg**

De 8h à 12h : Brocante  
 De 10h à 19h : groupes folkloriques, concerts, château gonflable, tournoi de mini-foot, animations, tombola, cirque, kicker géant, maquillage, petite restauration, bar, ...  
**Barbecue à partir de 19h30**  
 Avec le soutien d'Olivier Maingain, Bourgmestre, Eric Bot, Echevin de la Jeunesse et de la Vie associative, Xavier Liensart, Président de l'Habitation Moderne Jacqueline Destrée, Administratrice-déléguée de l'Habitation Moderne Isabelle Molenberg, Echevine et Présidente de Wola-Services ainsi que de la Région de Bruxelles-Capitale

JSCV Le50 Comité d'habitation Comité de quartier HB

## Urbanisme

### Encore un projet en intérieur d'îlot !

En octobre 2007, un promoteur a rentré une demande de permis d'urbanisme pour la démolition des bâtiments situés 466-468 avenue Georges Henri (ex magasin Chouette). Ce projet prévoyait, outre, la construction d'un nouvel immeuble à front de rue, également la démolition d'un entrepôt situé en intérieur d'îlot et la construction sur cet emplacement de 3 maisons. Les grands arbres étaient bien évidemment sacrifiés sur l'autel de la rentabilité immobilière.

Les riverains se sont mobilisés ainsi que les comités de quartier voisins (Prekelinden/Bois de Linthout et Parvis St Henri) pour s'opposer de toutes leurs forces à ces constructions en intérieur d'îlot.

Pour nous, si cet entrepôt en intérieur d'îlot est démoli, cette zone doit être réaffectée en zone de quiétude et de tranquillité.

Malgré tous les arguments avancés et étayés lors de la commission de concertation du 23 octobre, celle-ci a émis un avis favorable.

Aucune procédure de recours n'étant prévue, nous avons dès lors envoyé un courrier au Fonctionnaire Délégué de l'Administra-

tion régionale de Aménagement du territoire et du L o g e m e n t (AATL), co-signé par Wolu-Inter-Quartiers, pour attirer son attention sur ce phénomène de plus en plus courant à Bruxelles, à savoir la densification des intérieurs d'îlot qui risque de poser des problèmes graves.

Pour rappel, nos deux comités ont participé activement en 2006 à une réflexion à propos de cette problématique ; travail qui s'est concrétisé par le séminaire « Intérieurs d'îlots » organisé par Inter-Environnement Bruxelles, à l'initiative de Françoise Dupuis, Secrétaire d'Etat à la RBC, chargée du logement et de l'urbanisme.

Récemment, nous avons appris que nos arguments avaient été entendus par le Fonctionnaire Délégué puisque celui-ci a émis un avis défavorable qui en l'occurrence est contraignant. La commune a par conséquent été contrainte de refuser le permis.

Ce cas de figure illustre combien il est important de ne pas s'avouer vaincu trop vite et de toujours ré-



**Vue de l'intérieur de l'îlot où il est prévu la construction de deux maisons alors que cette zone de jardin pourrait être valorisé en un espace paysager de qualité.**

agir lorsque le bon droit et en l'occurrence, l'environnement sont bafoués.

Mais déjà, un nouveau projet qui porte quasi tout autant atteinte à l'intérieur de l'îlot, est à l'enquête publique jusqu'au 16 juin. La commission de concertation doit se réunir le 1er juillet pour en débattre.

Espérons que cette fois, les membres de la commission adopteront une attitude plus responsable.

Pour plus de détails sur cette enquête, vous pouvez consulter notre site [www.wiq.be](http://www.wiq.be)

*Béatrix Tilquin*

Comités Prekelinden/Bois de Linthout et Parvis St Henri

### Prenez vos agendas !



#### Le Temps des Cerises

26<sup>ème</sup> Fête du quartier Dries

**Le 21 juin dès 9h00**

Brocante, apéritif, tournoi de ping-pong, élection de Madame chapeau, Comics Hospita Circus, préparation aux cerises, goûter des aînés, ...

Information sur  
<http://home.scarlet.be/comite.dries/>

Organisé par le Comité de Quartier Dries



Le comité de quartier Schuman-Bouleaux-Peupliers, fête son 30<sup>ème</sup> anniversaire.

Grande « soirée dansante » le samedi 11 octobre 2008 sur la place au fond du Clos des Peupliers.

Venez-y avec vos amis, vous y serez bien accueillis

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter le président, Marcel De Rongé, en appelant le 0472/475.024.



Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?  
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83  
Email : [woluintertquartiers@hotmail.com](mailto:woluintertquartiers@hotmail.com) - Site : [www.wiq.be](http://www.wiq.be) - Argenta n° 979-5493341-42

**Abonnement  
au Bulletin : 5 €/ an**